N° CPPAP 1121S05878
Mars 2019 - N° 72

AGIR ENSEMBLE

Journal d'information édité par
l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher

Ensemble pour gagner !

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

EDITO

Pendant que le président Macron nous amuse avec l'enfumage de son grand débat, destiné à apaiser la colère sociale en faisant croire aux citoyen·nes qu'on les écoute, ses ministres annoncent, les uns après les autres, de nouveaux projets de régression sociale.

Remise en cause du système d'indemnisation du chômage, destruction de la Fonction Publique et privatisation des services publics, poursuite du saccage de l'hôpital public, transformation rétrograde de l'école et remise en cause de l'accès pour toutes et tous aux études sont autant de projets du gouvernement en cours d'adoption.

Et bon nombre de ces mesures seront imposées à la hussarde, par ordonnances.

Dans les tuyaux, le projet de destruction de notre système de retraite se confirme pour le remplacer par un système par points, à comptes notionnels, avec l'objectif de faire baisser les pensions de 25 %.

Ces politiques de régression sociale, au service exclusif du patronat et de la finance, génèrent une profonde et légitime colère chez une grande majorité des salariés·es, de la population.

Refusant le recul social, au seul nom du profit, de nombreux salarié·es se mobilisent dans les entreprises et professions, tout comme les retraité·es qui refusent de survivre dans la misère.

Toutes ces mobilisations portent les mêmes exigences que celles exprimées dans les ronds-points et les manifestations tous les samedis depuis le 17 novembre dernier.

C'est bien l'augmentation des salaires, retraites et minima sociaux, la volonté de vivre correctement de son travail, celle de plus de justice sociale et fiscale qui s'expriment dans ces mobilisations.

Mais stopper l'offensive libérale de Macron et de son gouvernement, qui répondent aux vieilles revendications d'un patronat toujours plus avide de profits, nécessite d'élargir, d'amplifier la mobilisation de tous les salarié·es, retraité·es et chômeur·ses, la jeunesse afin de créer le rapport de force qui, seul, permettra d'imposer d'autres choix.

Si la journée de grève et de manifestation du 19 mars a été une nouvelle étape de la mobilisation interprofessionnelle, la CGT appelle tous les salarié·es, les retraité·es, les chômeur·ses, la jeunesse à débattre sur tous les lieux de travail et de vie, décider d'entrer dans l'action collective, sous quelque forme que ce soit, afin de développer, amplifier la mobilisation pour reconquérir le progrès social.

Toutes et tous ensemble, on va gagner.

Alain Guilmain

SOMMAIRE :

P.2 - 5 février, journée économie morte

P.2 - Des luttes d'intérêt général pour l'égalité femmes/hommes

P.3 - Pour vivre et travailler dignement en Loir et Cher

P.3 - Santé : la lutte continue !

P.4 - Grève à Chémery pour les salaires

P.4 - Prendre enfin, leurs affaires en main

P.5 - De la naissance à la renaissance

P.5 - Mobilisation à la Poste

P.6 - A CDM l'action syndicale sous le contrôle des salarié·es

P.7 - Retraité·es dans l'action

P.7 - Projet Blanquer : l'éducation par le tri !

P. 8 - Echo de la presse

Directeur de publication : Alain Guilmain - impression : ICM Mazangé ☎ 02.54.72.00.58
Siège social : Bourse du travail - 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 - 41010 Blois cedex
☎ 02.54.45.48.08 - @ udcgt41@orange.fr

5 FÉVRIER : JOURNÉE ÉCONOMIE MORTE

Alors que la colère qui s'exprime depuis des semaines dans le mouvement des Gilets Jaunes ne s'atténue pas, Macron continue d'afficher son mépris de classe face aux exigences de la population. Après l'enfumage des mesurettes annoncées en décembre, le grand débat national n'est qu'une nouvelle escroquerie. Il se fait sur des questions figées aux réponses arrêtées par avance et n'a pour seul objectif que de redonner de la légitimité à toutes celles et ceux qui ont porté aux nues la logique économique, au détriment des intérêts de la majorité de la population en justifiant la poursuite de la casse sociale, à l'exemple des services publics.

Parce que les revendications exprimées, notamment sur le pouvoir d'achat et la hausse des salaires, sont celles portées par notre syndicat depuis des années, la CGT appelait à une 1ere journée interprofessionnelle de grève et de la manifestation nationale en 2019. A cette occasion, pour la 1ere fois, les organisations syndicales départementales UD CGT et Solidaires et le mouvement des Gilets Jaunes s'adressaient conjointement aux salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi et jeunes pour les inviter à participer aux 3 manifestations organisées sur le département. Ce sont plus de 1300 personnes qui se sont mobilisées à cette occasion, dont un millier à Blois, pour revendiquer :

⇒ une augmentation immédiate des salaires, des traitements, des minima sociaux, des allocations et des retraites de 300 € brut ;
⇒ la suppression de la hausse de la CSG pour les retraité·es ;
⇒ la suppression du CICE pour les groupes du CAC 40 et le rétablissement de l'ISF ;
⇒ l'arrêt des licenciements et des fermetures d'entreprises qui impactent aussi les commerçant·es, les artisan·nes, les paysan·nes…
⇒ la consultation démocratique et régulière de la population.

Mais les mots d'ordre étaient aussi de dire STOP au projet Macron contre notre système de protection sociale et nos droits à la retraite ; de conforter et de rétablir les services publics de proximité au service de la population dans tout le territoire, contrairement à ce qui se fait à la Poste, aux Impôts, dans la santé, l'éducation, l'inspection du travail, etc. ; et de dire NON à la loi liberticide anti-manifestation et antigrève que le gouvernement n'a fait adopter que pour museler le opposant·es à ses réformes ultralibérales. Cette mobilisation a aussi permis de dénoncer et de condamner la multiplication des arrestations arbitraires, la répression aveugle et l'utilisation massive d'armes de dissuasion frappant les manifestant·es, causant des blessures graves, dont des amputations de mains, arrachées par les tirs de grenade, ou des mutilations occulaires suite à des tirs de flash-ball, conséquences de la violence étatique qui doit cesser.

DES LUTTES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES.

Le 8 mars 2019, l'Union Départementale CGT du Loir et Cher a mobilisé les salarié·es et leurs syndicats pour faire de cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes une véritable journée d'action interprofessionnelle.
La délégation CGT reçue par la préfecture a rappelé que toutes les politiques mises en œuvre depuis l'arrivée de Macron se sont attaquées aux salarié·es et aux plus précaires en accélérant les reculs sociaux des gouvernements précédents.

LES FEMMES SONT EN PREMIÈRE LIGNE :

- 26 % d'écart salarial moyen,
- 82 % des salariés-es à temps partiel sont des femmes,
- 17 % seulement, des métiers sont mixtes,
- 63 % des salariées payées au SMIC sont des femmes,
- 40 % de pensions de retraite en moins pour les femmes,
- 0,2 % seulement, des entreprises ont été sanctionnées

Avec le passage en force des ordonnances détruisant le code du travail et en particulier le CHSCT, Macron supprime les moyens pour les femmes de contrôler le respect de la règlementation sur l'égalité femme/homme et jette les femmes dans le temps partiel.
La baisse drastique des moyens du planning familial et des moyens de l'hôpital public pour répondre aux besoins des femmes pour accéder librement et gratuitement à l'IVG constituent des reculs sociaux et culturels majeurs pour notre société.
Au-delà de l'enfumage que constitue l'index égalité qui répond aux besoins de sécurité juridique des entreprises et des déclarations de Macron et consorts, la réalité c'est ce que vivent les aides-soignantes, les aides à domicile, les caissières, les saisonnières agricoles, les agentes de propreté :

- Salaires de misère,
- Journées de galère de 7 heures à 21 heures,
- Non-paiement des temps de déplacements,
- Violences et discriminations sexistes, harcèlement sexuel, chantage à l'emploi,
- Isolement professionnel et conditions de travail indignes,

Cette journée d'action s'est achevée à l'hôpital de Saint Aignan pour soutenir une camarade accusée par sa direction d'avoir manqué à ses obligations dans la prise en charge d'un patient âgé alors que les personnels majoritairement féminins se dévouent dans des conditions toujours plus insupportables pour répondre aux besoins de la population.

POUR LA CGT IL EST URGENT :

- ✓ **de répondre aux revendications des travailleuses sur l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications des femmes en particulier dans les professions discriminées,**
- ✓ **de sanctionner lourdement les entreprises délinquantes en donnant des moyens humains et règlementaires à l'inspection du travail et à la justice.**

POUR VIVRE ET TRAVAILLER DIGNEMENT EN LOIR ET CHER

Mardi 5 mars avait lieu à Romorantin un débat public organisé par l'Union Locale CGT. Une quarantaine de personnes ont débattu pendant environ 2 heures sur les thèmes présentés par le secrétaire général Régis Barboux :

* augmenter les salaires, une nécessité,
* réimplanter des industries dans le Romorantinais, et plus largement en Région Centre Val de Loire, un enjeu de survie du territoire pour ses habitants,
* reconquérir des services publics de proximité pour la réponse aux besoins des populations.

Les 1ers intervenants font un état des lieux des reculs des conquis sociaux découlant de 40 années d'exploitation capitaliste.
Déclassement des services publics, éloignement et disparition des lieux de vie des populations, les travailleur·ses prennent en pleine face les reculs sociaux, au profit d'un transfert au secteur privé lucratif, au bénéfice des plus riches.
Le débat s'inscrit pleinement dans l'actualité. Le processus de privatisation des services publics s'accélère en 2019 dans l'hôpital, l'éducation et les finances publiques avec des coupes massives dans les effectifs, la fermeture de nombreux services et la remise en cause du statut de la Fonction Publique.
Depuis 40 ans, les politiques territoriales d'aides publiques ont conduit à déverser des sommes astronomiques aux grands groupes industriels, qui ont tous délocalisé leur activité.
Au fil du débat, les constats s'amoncellent pour laisser place à plusieurs réflexions :

⇨ rentabilité financière et développement des services publics sont antinomiques.

⇨ L'augmentation générale des salaires est une priorité absolue dans une période où la majorité des travailleur·ses ne vit pas avec son salaire.

⇨ Remettre notre modèle de Protection Sociale universel et solidaire financé par la cotisation sociale au cœur des revendications.

Ces dernières ne manquent pas et elles se sont exprimées largement au cours des échanges.
Il a aussi été question dans la 2nde partie du débat de la stratégie à mettre en œuvre pour reconquérir le progrès social. Les protagonistes s'accordent sur la nécessité de valoriser les luttes en cours dans de multiples secteurs afin qu'elles nourrissent les ambitions de luttes pour faire grandir le rapport de force indispensable pour la satisfaction des revendications du monde du travail.
Des témoignages ont illustré les grèves locales pour des augmentations de salaires à Chémery, Delphi, Carambar, EDF.
Les participant·es ont souligné l'importance d'additionner toutes les forces progressistes quelles que soient leurs divergences pour les rassembler dans les luttes. Le débat s'est conclu en donnant rendez-vous au plus grand nombre dans les journées de mobilisations à venir.

SANTÉ : LA LUTTE CONTINUE !

Le 25 février 2018, une centaine de nos militant·es CGT, de la Santé et de l'Action Sociale mais aussi de l'Interpro et retraité·es de toute la région Centre ont envahi le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) pour assister à la présentation du rapport saisine qui fait état de la situation catastrophique des hôpitaux publics de notre région.
Ce rapport dénonce notamment le rôle des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) qui font l'impasse sur la notion de bassin de santé et brisent les liens existants dans une optique d'optimisation et de rentabilisation. Il fait état des difficultés des hôpitaux publics et de la souffrance des personnels. C'est grâce à la bataille menée par la CGT et ses mandaté·es au CESER, que ce rapport a été élaboré dans le sens de l'intérêt général.

Encore une fois, la CGT a su faire preuve d'efficacité et de détermination durant ces deux dernières années, dans la bataille pour dénoncer le Plan Régional Santé version 2 (PRS2) qui prévoit des fermetures de lits et de services aggravant encore plus l'accès aux soins pour les populations dans une région très largement sinistrée en matière de santé.
A **l'initiative de la CGT seule, plusieurs manifestations et grèves pour réclamer des effectifs supplémentaires, des ouvertures et réouvertures de lits et de services et 60 000 signatures recueillies sur une pétition ont permis de déclencher au CESER une saisine citoyenne, fait historique car la première en France, sur l'accès aux soins dans les hôpitaux de la région.**
La seconde étape de notre mobilisation pour l'égalité d'accès aux soins était la journée d'action interprofessionnelle du 6 mars, à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, à St Jean le Blanc. Si nous n'avons pu atteindre notre objectif d'au moins 1000 participant·es devant la salle Montission, nous nous sommes retrouvés près de 300 militant·es dont une soixantaine du Loir et Cher pour accueillir les membres de la CRSA, par une distribution de tracts, sous les bruits des bidons et de la sono de l'UD du Loiret. Après avoir écouté les différentes interventions des camarades et personnels de la région qui faisaient état des difficultés dans leurs hôpitaux et EHPAD, services psychiatriques et dans le social, nous avons défilé jusqu'au centre de St Jean le Blanc, au rythme engagé des revendications de la CGT pour la reconquête d'un grand service public de santé garant d'un accès à tous les soins de qualité pour tou·tes ! Un barbecue organisé par les camarades de l'UL d'Orléans nous attendait sur la place et a clôturé cette journée de mobilisation.
Nous devons prendre la mesure de ce que la CGT a entrepris et réussi. Nous avons réussi à mettre un coup de pied dans un système en faisant sauter quelques œillères.

La lutte doit continuer jusqu'à satisfaction !

GRÈVE À CHÉMERY POUR LES SALAIRES

Depuis début décembre 2018, des revendications communes à tous les stockages de France de STORENGY ont été remontées à la direction. Celle-ci, restant sourde aux demandes des salarié·es, un mouvement de grève par actions ponctuelles a eu lieu.

Devant une direction muette, n'ayant pas voulu recevoir les représentant·es CGT et une lassitude pour le personnel de faire des actions sans résultats, la grogne est montée d'un cran. En assemblée générale, les agent·es ont décidé le 14 janvier dernier de durcir le mouvement en se mettant en grève illimitée jusqu'à obtention de réponses aux revendications.

Les revendications principales étant convergentes avec celles des gilets jaunes et donc toujours d'actualité, le mouvement était plus que légitime.

Différents modes de mouvements et d'actions se sont mis en place sur tous les stockages de gaz afin d'exercer une pression maximum sur la direction.

Par exemple, sur le stockage de Chémery, une action de grève a débuté le 25 janvier sous la forme suivante : piquet de grève devant le site 24h/24, week-end inclus et cela afin d'interdire l'accès au site des sous-traitants et des camions qui transportent les effluents du site vers les industries qui retraitent nos déchets.

Devant l'ampleur du mouvement, la direction a enfin daigné recevoir les représentants CGT, le 29 janvier.

Suite à cela, la direction a accepté les revendications suivantes :

* remplacement d'une partie de la prime de site (prime qui englobe une partie fixe correspondant à une indemnité de travail sur les sites SEVESO 2 et 3, et une partie variable qui est une indemnité de frais kilométrique pour venir travailler). En ce sens, la proposition était de remplacer la partie fixe de cette prime en NR donc en salaire et non plus en prime. La seconde partie dite « variable », est augmentée de 10 % afin de compenser la hausse des carburants ;
* mise en place la RPCE-M promise depuis 2017 (rémunération de la performance collège exécution/maitrise) prime en moyenne de 650 € ;
* que les postes vacants soient pourvus dès le premier trimestre 2019 et 22 publications de postes en doublon pour anticiper les futurs départs en inactivité ;
* augmentation des salaires de 60 à 120 € (selon les salaires) supplémentaire par rapport à celles qui étaient prévues.

Le mouvement a pris fin le 29 janvier avec ces avancées non négligeables.

PRENDRE, ENFIN, LEURS AFFAIRES EN MAIN

Depuis 1874 l'entreprise Thiolat est enracinée dans le paysage industriel blésois. Elle emploie 120 salarié·es. Aucun syndicat n'avait était implanté depuis la création de l'entreprise.

Au cours de l'année 2017, des discussions et des rencontres entre travailleur·ses ont eu lieu. Elles résultent du fait d'un constat commun sur leurs conditions de travail, sur l'absence d'écoute de la direction et aucune reconnaissance de leurs savoir-faire…

À la fin de la même année, la décision est prise : la création du syndicat CGT THIOLAT est actée. L'année 2018 est une année de constitution et de formation du syndicat, tout en gardant en ligne de mire les élections professionnelles de fin d'année afin d'être reconnus comme syndicat représentatif.

La direction de l'entreprise s'étant appuyée sur les ordonnances Macron, a prorogé le mandat des élus et reporté les élections au mois de février 2019.

Entre-temps, l'entreprise est rachetée par un groupe de plasturgie.

Le syndicat, avec l'appui de camarades de la CGT de l'Union Départementale et de l'Union Locale de Blois, a mené campagne pour le Comité Social et Économique

Une campagne sincère et tournée vers les travailleur·ses.

Le 7 février, dès le premier tour des élections, le syndicat remporte la totalité des sièges dans le collège ouvrier·e/ salarié·e.

Après la création du syndicat un an et demi plus tôt, voici une nouvelle victoire puisque le syndicat CGT Thiolat Packaging devient représentatif avec l'appui des travailleur·ses.

Cela permet de construire avec elles et eux, d'autres vecteurs de luttes, notamment pour l'augmentation des salaires.

Les travailleur·ses, par cette confiance apportée à la CGT ont décidé de prendre enfin leurs affaires en main, ils ont décidé de faire entendre leurs voix.

N° CPPAP 1121S05878
MARS 2019 - N° 72

De la naissance à la reconnaissance

Le 1er février 2019, avait lieu les élections professionnelles chez SMEA GEP, situé à la Chaussée St Victor, une entreprise de la filiale d'Alliance Automotive Group.

Ce groupe est implanté en Europe et intervient sur le marché de la pièce automobile. Depuis plus de 2 ans, la section syndicale de la SMEA GEP lutte pour réduire le diktat patronal et tente d'imposer les bases de la démocratie sociale pour faire respecter les droits individuels et collectifs des salarié·es et le droit syndical. Le 14 juillet 2018, une mobilisation devant l'entreprise, à l'initiative de la CGT, avait lieu pour défendre deux salariés victimes d'intimidations, puisque la société avait décidé de les licencier et qu'il a fallu une mobilisation de toutes et tous pour faire reculer la direction.

C'est sur ces bases que s'est développée la section syndicale et que notre camarade Rodolphe, délégué du personnel, a pu créer et emmener une liste CGT lors des élections au Comité Social et Économique (CSE) du 1er février 2019.

La détermination de notre camarade avec les salarié·es de SMEA GEP a permis de faire grandir le rôle que tiendra désormais la CGT dans l'entreprise. Sur un collège ouvrier·e/salarié·e de 60 votant·es, la CGT a obtenu 27 voix et 2 élu·es sur 4 au CSE et pour la première fois une femme est élue dans l'entreprise et sur la liste CGT. Il faut saluer le travail mené par les camarades pour faire reconnaître la nécessité d'un syndicat de lutte dans l'entreprise et les travailleur·ses pour leur clairvoyance. Il faut aussi faire le lien entre les résistances aux attaques patronales et les batailles menées par la CGT dans l'entreprise et ses résultats aux élections.

Si la CGT fait une entrée fracassante au CSE de SMEA GEP, la CFDT est majoritaire dans l'entreprise.

C'est en faisant le lien entre les besoins et les revendications exprimées par les salarié·es et la construction des luttes au sein de l'entreprise, notamment sur la question des salaires, que nous obtiendrons des victoires.

C'est bien dans la lutte que se construit le syndicat !

MOBILISATIONS À LA POSTE !

Les attaques contre le service public postal se multiplient dans notre département tant au courrier (distribution) qu'au réseau (accueil aux guichets).

La direction met en place des réorganisations au nom de la rentabilité et de la productivité pour pallier, selon elle, la baisse de trafic du courrier. Au prétexte de faire des économies d'échelle sur la location des bâtiments et des véhicules, elle tente de développer les « tournées sacoche ». La réalité, c'est la division du travail et la dégradation des conditions de travail des personnels : les salarié·es en inaptitude sont cantonnés au tri, quand d'autres ne font plus que de la distribution et voient leur tournée et donc leur temps de travail rallongés (avec en plus la perte d'une partie de repos de cycle).

Au réseau, les réorganisations vont s'effectuer dans tout le département. Elles se traduisent par la fermeture de tous les bureaux de poste le lundi (hormis les « bureaux centres » qui voient leurs plages horaires augmenter sans personnel en plus). Au nom de la concurrence libre et non faussée, il ne faudrait pas que la Banque Postale soit ouverte quand les autres banques ne le sont pas !! Quid du service public ?

La CGT dénonce depuis toujours le démantèlement du service public postal. Il se fait au mépris du personnel et de la population. La Poste élabore volontairement toutes les conditions pour faire baisser la fréquentation des bureaux et justifier les réductions d'horaires conduisant à la fermeture. Le dernier exemple en date est celui de Mont-près-Chambord, qui est menacé de fermer tous les après-midis en plus du lundi. Un comité de défense s'est mis en place avec 2200 signatures sur la pétition dénonçant cette fermeture partielle car rien ne la justifie. En effet la fréquentation reste stable. Si cette réorganisation devait aboutir, elle aurait un impact sur l'ensemble des bureaux du secteur (en 1er lieu celui de St Gervais) tant pour la population que pour les salarié·es.

La FAPT CGT défend l'idée d'un service public postal de proximité qui crée du lien social et n'est pas assujetti à l'idée de rentabilité. C'est pourquoi elle appelle à soutenir toutes les actions qui auront lieu pour défendre l'ouverture des bureaux.

A CDM L'ACTION SYNDICALE SOUS LE CONTRÔLE DES SALARIÉ·ES

Pour les salarié·es de CDM à Montrichard, l'année 2018 a été marquée par le départ de la famille Gaillard et par le rachat de l'entreprise par le groupe ABRISS.

Durant des années de luttes, les travailleur·ses de CDM se sont élevés contre l'arbitraire de la famille Gaillard propriétaire de l'entreprise. Malgré les intimidations, les pressions, les entraves et les discriminations, les salarié·es ont créé leur syndicat CGT pour porter leur voix et défendre collectivement leurs intérêts de classe.

Aussi depuis la création du syndicat, la pratique syndicale mise en œuvre par les camarades a consisté à placer leurs actions sous le contrôle des salarié·es dans le cadre d'assemblées générales régulières des travailleur·ses et en échangeant directement dans les ateliers sur les postes de travail. Ces assemblées générales ont permis aux salarié·es de prendre leur avenir en main en construisant ensemble leurs revendications pour décider démocratiquement des actions collectives proposées par la CGT.

Face à la résistance et aux actions collectives, l'employeur a tenté de punir, d'isoler et discriminer les représentant·es syndicaux : c'est le fonctionnement collectif et la reconnaissance de l'engagement syndical pour la défense des intérêts des salarié·es qui ont conduit aux victoires aux élections professionnelles.

Les batailles engagées ont permis notamment la condamnation de l'employeur par le tribunal correctionnel de Blois pour entrave au fonctionnement du CHSCT c'est-à-dire aux droits des salarié·es de faire entendre leurs voix et d'imposer le respect de leur santé physique et morale.

De nombreux salarié·es ont pu compter sur le syndicat CGT pour obtenir le respect des contrats de travail, des conventions collectives et du code du travail par un employeur délinquant social récidiviste : paiement des salaires, des compléments en cas de maladie, des heures de travail, la non mise en place généralisée des 2x8, soutien des salarié·es dans leurs actions en reconnaissance de maladies professionnelles, etc.

Enfin, l'exercice des prérogatives économiques du comité d'entreprise par les élu·es CGT a permis d'alerter les salariés et les services de l'État sur la gestion catastrophique de l'entreprise par les propriétaires qui n'avaient qu'un objectif : se gaver sur le dos des salarié·es en les maltraitant au point de nuire gravement à leur santé physique, morale et à la qualité des productions.

Les interventions du syndicat CGT avec l'aide de l'Union Locale de Blois, de l'Union Départementale et le soutien de la Fédération CGT du secteur professionnel auprès de la DIRECCTE, du Préfet ont permis le rachat de l'entreprise par la société ABRISS dans le cadre d'un projet industriel garantissant les emplois des travailleur·ses à moyen terme.

Les salarié·es et leur syndicat CGT ne sont pas dupes, c'est parce que les travailleur·ses ont démontré leurs savoirs faire, leur engagement et leurs qualifications que l'entreprise est demeurée viable pour un repreneur qui a mesuré les richesses créées par les salarié·es pour le compte de VUITTON.

Grâce aux luttes victorieuses des travailleur·ses, CDM a retrouvé un avenir parce que les salarié·es ont démontré qu'ils et elles sont les seuls producteur·trices de richesses dans l'entreprise.

Nous savons tous que les intérêts des salarié·es ne sont pas ceux des patron·nes comme VUITTON et consorts. Les combats à mener par les salarié·es avec leur syndicat CGT sont donc nombreux :

* bataille pour obtenir des droits au service des salarié·es dans le cadre du nouveau CSE,
* égalité de traitement et augmentation des salaires,
* reconnaissance des qualifications,
* organisation du travail, sécurité et conditions de travail.

Retraité·es dans l'action

Le 31 janvier 2019, plus de 100 retraité·es ont manifesté à Blois devant le siège du député Stéphane Baudu, pour crier la vérité à Macron à propos du pouvoir d'achat des retraité·es.
Les organisations syndicales de retraité·es CGT—FSU ont été reçues par le député Stéphane Baudu, et le sénateur Jean-Paul Prince.

Nous avons exigé :

* la revalorisation des pensions,
* l'annulation de la CSG,
* le retour à l'indexation sur les salaires,
* le maintien de la pension de réversion.

Le 5 février, journée nationale de grève et de manifestations, les retraité·es ont pris toute leur place.
Face aux grandes manœuvres de Macron, il nous faut prolonger nos actions afin que nos exigences soient prises en compte.
Ce qui a été fait n'est pas encore suffisant pour que nos revendications, qui montent de partout, soient satisfaites.
Face au mécontentement et à la colère de millions de gens, le gouvernement Macron et le MEDEF entendent jouer la montre et la diversion en même temps qu'ils répriment, font peur et divisent.

Nous n'avons pas travaillé 40 ans et plus pour renoncer à vivre normalement, dignement.

Les retraité·es exigent du Président de la République et de ses députés, qu'ils décident :

⇒ de l'annulation de la CSG,
⇒ de la revalorisation de leurs pensions de 300 € pour toutes et tous,
⇒ du retour à l'indexation sur les salaires,
⇒ du maintien de la pension de réversion sans conditions de ressources.

Le pouvoir d'achat des retraité·es est un thème absent du débat national.

Vivre dignement de notre retraite tout simplement, c'est notre droit.

Projet Blanquer : l'éducation par le tri !

Après la loi Vidal et la mise en place du tri social à l'entrée de l'université via ParcourSup, voilà la petite sœur dans le second degré. Ou comment amplifier les inégalités sociales et territoriales !
L'attaque contre l'enseignement professionnel initial est sans appel : on est très loin d'une revalorisation et de l'affichage de l'égalité entre les 3 voies du lycée (générale, technologique et professionnelle). Ce sont des réductions drastiques des horaires d'enseignement des disciplines générales qui vont pénaliser les élèves et compromettre toutes chances de poursuites d'études. Et les 2ndes organisées en grandes familles de métiers, dont on se demande parfois comment elles ont été construites, impliqueront la déprofessionnalisation des filières pro.
Dans les filières générales et technologiques, la réforme imposée par le ministre s'annonce comme un véritable outil de tri social avec en plus l'arrivée d'un baccalauréat « diplôme local » via l'importance donnée au contrôle continu. Du coup, de nombreux enseignements seront moins proposés dans les lycées ruraux et périphériques (notamment les spécialités et options artistiques et les langues anciennes et vivantes). Les classes et les groupes de certaines spécialités seront surchargés : les effectifs du tronc commun sont fixés à 35, voire 37, dans la plupart des académies. Non seulement cette réforme organise le tri social, mais elle impose l'austérité éducative au détriment des élèves et des conditions de travail. Alors que la Rectrice de l'Académie d'Orléans-Tours a décidé de ne plus accorder de dérogation à la carte scolaire pour les élèves choisissant un enseignement optionnel, la mise en œuvre de la réforme différente d'un établissement à l'autre (choix des spécialités laissés aux élèves, trinômes de spécialités imposés, seuils d'ouverture différents, etc.) va accroitre les inégalités territoriales et met en danger l'offre de formation diversifiés sur tout le territoire. De plus, la liberté de choix laissée aux élèves et aux familles, tant vantée par Blanquer, n'est qu'un leurre car elle sera totalement inféodée au choix que les élèves devront faire pour ParcourSup.

La rentrée qui s'annonce, c'est :

✓ + 390 élèves dans le 2nd degré pour l'académie ;
✓ - 300 heures-postes en lycée (suppression de l'équivalent de 18 postes) pour le Loir et Cher ;
✓ - 232 heures-postes pour les collèges du 41 (suppressions de l'équivalent de 12 postes) ;
✓ l'augmentation des heures supplémentaires imposées aux personnels.
✓ la poursuite de l'attaque contre le service des CIO et leur disparition programmée.

C'est pourquoi, à l'appel de la CGT, de la FSU et de Solidaires, les personnels étaient en grève et en manifestation le 24 janvier dernier (150 personnes à Blois).

Echo de la presse

Syndicats et Gilets jaunes défilent ensemble à Blois

Ils sont entre 500 et un petit millier à avoir manifesté ce mardi après-midi à Blois. Gilets jaunes et drapeaux (rouges) des syndicats ont défilé côte à côte.

Un cortège coloré a investi le centre-ville de Blois ce mardi 5 février. Aux Gilets jaunes se sont mêlés les drapeaux rouges de la CGT, roses ou violets de Sud-Solidaires ainsi que les drapeaux multicolores de FSU (*). Plusieurs partis politiques dont le Parti communiste français ou encore le NPA et Génération-S étaient également visibles pour cette première manifestation commune.

« On a les mêmes revendications : on veut une vraie hausse des salaires et pas des primes fictives, qui ne compteront pas pour nos retraites », avance Karine, membre de l'Union locale de la CGT de Blois et se présentant comme *« rouge la semaine et jaune le week-end »*. L'habitante d'Averdon, qui a déjà pris part à des actions des Gilets jaunes, ne cache pas sa satisfaction de voir les deux mouvements se rapprocher. Sylvain, Gilet jaune mobilisé semaine comme week-end, souligne aussi : *« De toute façon, pour se faire entendre, plus on sera, mieux ce sera... »*

« Augmentation des salaires, des retraites, des minima sociaux [...]. Ce sont ces mêmes exigences que des milliers de salariés, de retraités, de chômeurs et précaires, de jeunes au côté de petits artisans et commerçants expriment depuis le 17 novembre dans un mouvement qui s'inscrit dans la durée sur les ronds-points et des manifestations toutes les semaines avec l'objectif de ralentir et bloquer l'économie », a insisté dans son intervention la CGT, par la voix de son secrétaire général, Alain Guilmain.

Pour sa toute première manifestation, un jeune réceptionniste blésois a également tenu à prendre la parole : *« Je suis là en tant que simple citoyen pour demander une meilleure considération... Dans mon secteur de l'hôtellerie, les salaires sont bas et on manque de bras : il faut des augmentations. »*

Le collectif des *« enseignants solidaires contre les réformes »* s'était également joint au cortège, tout comme de nombreux agents hospitaliers.

(*) La fédération syndicale unitaire n'avait pourtant pas officiellement appelé à manifester.

La Nouvelle République 06/02/2019

Bulletin d'adhésion

NOM : …… PRENOM : ……

Adresse : ……

…… TEL : …… Age : ……

Entreprise ou établissement : ……

A envoyer à : Union Départementale CGT - Bourse du travail - 35/37Avenue de l'Europe - BP 21004 - 41010 BLOIS Cedex

udcgt41@orange.fr